

PROLO

Après le Congrès

de la Métallurgie Parisienne

Il n'est guère besoin de revenir longtemps sur le Congrès des Métaux parisiens. Il en est sorti, comme nous l'avons déjà dit, une résolution donnant un pouvoir d'exclusion aux mains de la direction. Mais cela c'est peu de chose ; les militants révolutionnaires le savent, car la situation posera les problèmes sur un autre plan que celui des timbres syndicaux collés sur la carte. Et les bonzes staliniens le savent aussi qui préparent d'autres moyens plus radicaux, qui préconisent, dans des cercles de plus en plus larges, la violence, la destruction physique des militants révolutionnaires.

... Comme en Espagne et comme en U.R.S.S... Des compte rendus du Congrès, il n'en est guère question. Frachon Benoit a fait un exposé aux délégués (en séance particulière) et il est retourné dans sa voiture méditer sur les moyens d'augmenter la production.

Un Congrès qui ne comptera pas. Il n'a pas examiné sérieusement la grève passée, il n'a pas préparé la lutte à venir. Les métallos ne quitteront pas leur syndicat, non pas à cause des « œuvres sociales », mais malgré elles, parce qu'ils n'ont aucune raison d'abandonner définitivement cette organisation aux bureaucrates vivant aux crochets de la classe ouvrière. Mais ils prépareront la constitution des Conseils d'usines, de ces organisations qui, comme les Soviets, naîtront et grandiront dans les luttes jusqu'à mener la bataille définitive pour le pouvoir.

LA POLITIQUE DE LA « PAUSE »

ET SES RESULTATS
DANS LES SYNDICATS

SYNDICAT DES METAUX PARISIENS :

Congrès de juillet 37 :

250.000 syndiqués représentés.

Congrès de juillet 38 :

192.000 syndiqués représentés.

Indochine

petits enfants d'Indo-
sauver il n'y aura pas



lits de maternité, et essayons de mettre en regard de ce chiffre dérisoire celui des sommes dépensées pour les fêtes de réception d'un souverain voisin.

Un premier crédit fut voté de 34 millions de francs. Des circonstances de sa vie privée faisant décider au roi de remettre son voyage et la pluie s'en mêlant, décollant le papier des lauriers d'or, et faisant pleurer le rouge des drapeaux sur le blanc, le vote d'un deuxième crédit devint « nécessaire », nous assura-t-on, et en avant pour 30 nouveaux millions. Nous atteignons déjà 64.

Ne pas oublier que la Ville de Paris disposait déjà d'un crédit important pour les fêtes et réceptions diverses, et qu'elle y puise des sommes dans la mesure où les 64 millions ne lui suffisent pas, c'est-à-dire, certainement. Ajoutons à cela les nouveaux crédits qu'elle votera, sans trompettes cette fois, une fois l'hôte illustre reparti, pour dépendre les guirlandes et festons, déraciner les colonnes et poteaux de foire et remettre les médaillons et autres accessoires de pacotille.

Et dans les autres villes où passera le roi ?

Et les crédits supplémentaires pour le renforcement de la police ?

Du travail pour les ouvriers du pays ? De sérieux bénéfices assurés pour les entrepreneurs et les fournisseurs, oui. Quant au travail, il eût pu, ce même travail, être utilisé plus utilement pour la masse du prolétariat lui-même, que l'on berne et berce avec les fêtes populaires, bals de rues, feux d'artifices, tam-tams et autres réjouissances dispensatrices de gaité factice et d'aveuglement.

Continuez de mourir patriotiquement, petits enfants d'Indochine. Avec les quelque quatre-vingt à cent millions que nous fait dépenser pour une parade l'impérialisme français, combien de lits d'hôpital gratuits aurait-on pu fonder, en Indochine, et ailleurs ? Aux spécialistes de faire le calcul. Mais nous n'avons pas besoin d'en tirer le chiffre pour imaginer ce que l'argent dépensé et les heures de travail fournies auraient pu créer d'utile et d'heureux pour les travailleurs d'ici ou de là-bas.

Une assemblée générale des syndiqués des « Trois-Quartiers »

Les licenciements dans les grands magasins ne cessent pas et si leur importance en nombre a diminué, ils doivent, selon le plan patronal, atteindre successivement toutes les entreprises.

Quelques-unes qui y avaient échappé ont subi leur tour avec un retard et parmi celles-là, on compte les « Trois-Quartiers ».

La Direction y procéda avec une certaine habileté ; profitant du désarroi semé depuis des mois dans la nouveauté, elle a pu licencier une quarantaine d'employés environ, sans susciter aucune réaction vigoureuse.

L'application de cette mesure produit à chaque fois un flottement dans l'esprit des syndiqués et la section syndicale invita ceux-ci à une réunion.

Une minorité importante, fidèle et combative, attendait avec intérêt les explications que devait fournir Carasso, secrétaire de l'U. des S., invité pour la circonstance.

Celui-ci débita le discours-cliché habituel sur les manœuvres patronales et ces méchants patrons qui ne veulent pas respecter les lois sociales.

Il rappela que la C.G.T. n'était plus disposée à se laisser ainsi grignoter et que celle-ci allait créer un climat (?) favorable pour une action générale d'envergure comparable à celle de juin 1936.

Ces déclarations, répétées depuis des semaines, ne suffisent plus à alimenter la volonté des camarades désirant passer réellement à l'action et un délégué qui lui succéda rappela vivement que les déclarations faites ne coïncidaient pas du tout avec la combativité et l'esprit de lutte qui se manifestent dans la classe ouvrière. Il rappela fort opportunément que, simultanément, la grève du 14 décembre 1937 de la Nouveauté, les usines Goodrich se mirent en grève pour empêcher un licenciement et que devant un essai d'évacuation brutale de celles-ci par la force, une manifestation formidable se déroula, que cette nouvelle vague de puissance ouvrière n'avait pas été utilisée pour imposer une loi sur le contrôle de l'embauchage et du congédiement. Au contraire, on l'avait freinée. Rappelant une phrase que Carasso, le précédant, avait prononcée : si les employés avaient pu avoir des illusions sur la bonne volonté patronale, les chefs, eux, n'en avaient pas ; il lui demanda comment eux, qui possédaient cette expérience, avaient pu ainsi croire dans les promesses faites et ne s'étaient pas servis de la puissance de la classe ouvrière quand elle était en mouvement.

Cette intervention fut bien accueillie par les camarades présents. Le délégué de l'Union, Carasso, n'avait pas cru devoir écouter les syndiqués prenant la parole, il avait quitté la salle peu après avoir placé son jus ; le représentant du Syndicat des Employés tenta vainement de démontrer que la direction n'avait pas eu tort.

Cette réunion démontre de plus en plus aux militants d'avant-garde que le nombre des syndiqués qui cherchent à comprendre les causes du recul des organisations syndicales grandit. Ne pas manquer de dénoncer les trahisons des directions syndicales est absolument nécessaire, mais ceci sera sans lendemain si les employés conscients de leur classe ne se groupent au sein de leur entreprise, sur la base politique comme sur la base syndicale, pour balayer les directions embourbées dans la collaboration de classes qui ne mènera les travailleurs qu'à la perte de tous les avantages acquis.

Et la Prochaine Convention collective de la Nouveauté ?

Où en est la préparation d'un projet contenant les nombreuses lacunes constatées dans son application depuis deux ans ?

Suivant les termes de la convention collective, celle-ci doit être dénoncée dans les deux mois précédant son expiration.

A-t-on consulté les syndiqués pour leur demander leur avis sur la question ?

L'année dernière, cette même Convention ne convenait pas et on se préparait à la dénoncer si les patrons ne l'avaient fait avant. Mais, maintenant, on attend que les patrons la dénoncent, ce qui ne manquera pas ?

Mais qu'envisage le syndicat pour conserver les avantages acquis et pour les améliorer ?

Voilà un certain nombre de questions parmi d'autres que chaque syndiqué se doit de demander des explications au syndicat.

Que chacun prenne son sort dans ses propres mains, s'il ne veut pas se trouver devant une situation pire que celle d'avant juin 1936.

D'une semaine à l'autre

12 JUILLET

GERARD LERETOUR, objecteur de conscience, est à nouveau condamné par le tribunal du Mans à six mois de prison et cinq cents francs d'amende sous le délit « de provocation à l'insoumission et au renvoi du libret militaire et des fascicules de mobilisation ». Nous nous sommes à plusieurs reprises délimités politiquement des objecteurs de conscience et pensons que pour lutter contre l'impérialisme français et ses valets qui préparent activement la guerre, il faut autre chose qu'une résistance passive. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dénoncer la répression qui frappe Leretour et les objecteurs de conscience et nous associer à la lutte révolutionnaire contre cette répression.

13 JUILLET

L'agitation continue en Palestine où soixante juifs viennent d'être massacrés près de Nazareth. La gravité de la situation dans le Nord de la Palestine est indéniable. La tension s'accroît. Des troupes britanniques rappelées d'Egypte viennent d'arriver en Palestine et sont appuyées par plusieurs unités de l'Amirauté anglaise.

14 JUILLET

Emprunt de défense nationale (!) ; défilé de troupes et cortège rituel du Front populaire de la Bastille à la Nation, où les manifestants confirment le serment du Rassemblement populaire... Des travailleurs ont confirmé leur serment devant ceux de qui se confirme la trahison !

15 JUILLET

Millionnaire et par surcroît aviateur, Howard Hughes, battant tous les records, boucle le raid autour de la terre New-York - New-York : 22.944 km.) en 71 heures 11 minutes de vol, et en un temps effectif de 3 jours, 19 heures, 14 minutes, 10 secondes. Le pilote, répondant aux ovations, condamne l'aviation comme arme de guerre et dédie son exploit « à la grande fraternité du monde ».

En suite de quoi l'Angleterre s'empresse de doter son aviation militaire de 400 moteurs d'appareils analogues à celui d'Hughes... en toute fraternité, bien entendu.

16 JUILLET

Rente des travailleurs : Pendant que siège le Conseil National de la Fédération des Mineurs, une inondation surprend sept hommes dans une mine de l'Hérault ; trois sont noyés.

17 JUILLET

Depuis trois mois, les marinières du Rhône étaient en grève pour imposer le respect des 40 heures. Le conflit prend fin sauf en ce qui concerne la Compagnie Lyonnaise, qui conserve une équipe de briseurs de grèves et prétend ne pas reprendre son ancien personnel.

18 JUILLET

A Marseille, les grévistes de la métallurgie décident la reprise du travail et à Guingamp, les pros de l'entreprise Tanvez font de même après un mois de lutte.

Avec un luxe inouï de forces policières — qui n'ajoutent rien à la décoration de la capitale — le Paris officiel et républicain s'apprête à crier : « Vive le Roi ! ». Tout journal donnant une note opposée sera démocratiquement saisi.